

APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET

Réfection de l'aréna de Clermont – Phase 1
Remplacement du système de réfrigération de la glace
Ville De Clermont (Québec)
N.Ref. WSP 181-07142-00

PROPRIÉTAIRE

Ville de Clermont
2, rue Maisonneuve
Clermont (Québec) G4A 1G6

FIRME D'INGÉNIEURS

WSP Canada inc.
1135, Boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2K 0M5
Téléphone : 418-623-2254 Télécopieur : 418-622-1137

FIRME D'ARCHITECTES

Robitaille, Larouche, Dery Architectes
1972, chemin du Sault
St-Romuald (Québec) G6W 2L2
Téléphone : 418-834-1221

La Municipalité de Clermont désire obtenir des soumissions sous enveloppe scellée pour retenir les services d'un entrepreneur général en vue des travaux mentionnés au projet ci-dessus.

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Les documents d'appel d'offres, plans et devis et autres documents pertinents au projet, sont disponibles sur le site suivant : <http://www.seao.ca>, n° de l'avis 2019-01.

GARANTIE

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant **10 %** du montant total de la soumission, sous forme de chèque visé, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission émis par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la *Loi sur les assurances* (L.R.Q., c. A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., c. S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3) ou une banque au sens de la *Loi sur les banques* (L.C., 1991, c. 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée, le tout payable à Municipalité de Clermont et remboursable sans condition.

RÉCEPTION ET OUVERTURE

Les soumissions doivent parvenir à l'Hôtel de Ville de Clermont situé au 2, rue Maisonneuve, Clermont (Québec) G4A 1G6, à l'attention de Brigitte Harvey, Directrice Générale, avant 11 h 00 le vendredi 25 janvier 2019.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La Municipalité de Clermont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Donné à Clermont,
ce 9^e jour de janvier deux mille dix-neuf.

Brigitte Harvey, directrice générale.